



COMPTE-RENDU CHSCTD du 26 novembre 2021

Chers collègues,

Je reviens vers vous suite au CHSCTD de la Nièvre qui s'est déroulé vendredi dernier. Vous trouverez ci-dessous des réponses aux questions générales que vous m'avez posées.

*

Lenteur et dysfonctionnements informatiques : en télétravail ou sur site distant, nous sommes plusieurs à rencontrer des difficultés de lenteur de connexion (WINCI), ou des difficultés en lien avec les impressions sécurisées (d'autant plus problématique que nous ne disposons pas tous d'une imprimante...).

J'ai signalé ces difficultés au CHSCT.

Avant d'en venir au mains avec le photocopieur ou de s'arracher les cheveux (!), il conviendra de saisir les directrices de greffe d'une demande d'intervention du DIT afin de résoudre ces difficultés.

Télétravail : Comme vous le savez, un groupe de travail sur les conditions et les impacts du télétravail a été créé ; le CHSCT en est informé.

Nous sommes conscients qu'il faut ménager les intérêts des agents en télétravail et ceux des agents qui ne peuvent ou ne veulent pas télétravailler. Je reste à votre disposition pour en échanger, vos remarques à ce sujet sont les bienvenues !

Port du masque, gestes barrières : vous êtes nombreux à m'avoir fait part de votre inquiétude face à la reprise épidémique, et à un certain laisser-aller général sur les gestes barrières et notamment le port du masque.

Si en effet toutes ces mesures pèsent depuis longtemps sur notre quotidien, elles n'en demeurent pas moins indispensables, qui plus est dans le contexte sanitaire actuel. J'ai demandé au CHSCT qu'un piquûre de rappel soit faite aux agents et aux partenaires (DPR notamment) sur le port du masque en juridiction.

Formation premier secours et incendie : l'UNSa Justice a demandé une formation incendie et premier secours sur site.

En effet des techniques d'intervention de secours ont été réintroduites à la suite des attentats (pose d'un garrot), et il est important que nous y soyons formés. N'hésitez pas à vous manifester !!

Médecine de prévention : enfin, pour rappel, la médecine de prévention est de nouveau opérationnelle. Cependant le médecin de prévention nous a indiqué qu'en raison d'un problème d'effectif, ils ne peuvent reprendre l'intégralité des visites périodiques. C'est regrettable. Vous pouvez néanmoins demander un RDV auprès de la médecine de prévention si vous en ressentez le besoin.

*

N'hésitez pas à nous faire part de toute demande ou toute question. La prochaine réunion du CHSCT se tiendra en juin 2021.

Thomas SEPULCHRE, représentant UNSa Justice
et secrétaire permanent du CHSCTD 58

Courriel : thomas.sepulchre@justice.fr